SOYONS LOGIQUES

SI VOUS ETES

LIBRE-ECHANGISTES,

---

votez pour les candidats de

MACKENZIE KING

ET VOUS AURONT LE LIBRE-ECHANGE

1921

Le programme libéral

Le parti libéral est le parti du libre-échange, la doctrine libérale est une doctrine libre-échangiste; aussi ne faut-il pas s'étonner que la convention nationale libérale qui se réunit en 1919 à Ottawa et qui choisit l'honorable William-Lyon Mackenzie King comme chef du parti libéral, ait adopté un programme à base de libre-échange et à tendances libre-échangistes. Le voici:

"Diminuer le prix très élevé de la vie qui pèse sur le peuple et réduire le prix des instruments servant à la production dans les industries exploitant les ressources naturelles du pays dont le développement est essentiel au progrès et à la prospérité du Canada.

"Que, pour cela, le blé, la farine de blé, et tous ses succédanés; les principaux articles d'alimentation, les instruments aratoires, les tracteurs agricoles, l'outillage des mines, minoteries et scieries et leurs parties détachées; le bois brut et partiellement apprêté, l'essence, les huiles pour l'éclairage, le graissage et le chauffage; les filets, la corde à filet et les articles de pêche; les ciments et engrais, doivent être exempts de droits d'entrée de même que les matières premières qui entrent dans leur fabrication.

"Que l'on revise le tarif douanier afin de réduire dans une proportion assez considérable les droits sur les vêtements, les chaussures et sur d'autres articles d'usage général (autres que les articles de luxe) ainsi que sur les matières premières entrant dans leur fabrication.

"Que l'on augmente la préférence en faveur de la Grande-Bretagne dans une proportion de 50 p. 100 du tarif général.

"Et le parti libéral s'engage d'exécuter les dispositions de cette résolution en édictant des lois à cette fin lorsqu'il regagnera le pouvoir."

On se rappelle que le parti libéral a perdu le pouvoir en 1911 pour avoir tenté de faire triompher sa politique libre-échangiste en préconisant la réciprocité avec les Etats-Unis. Cependant, loin d'avoir été assagi par cet échec et cette leçon, il s'engage solennement en 1919 à exécuter son programme libre-échangiste s'il retourne au pouvoir !

TOUJOURS LA RECIPROCITE

S'ils sont protectionnistes, pourquoi votent-ils en faveur du libre-échange ?

Si les députés rouges sont aussi protectionnistes enragés qu'ils le disent en temps d'élections devant des auditoires protectionnistes, pourquoi, — en outre qu'ils s'engagent solennellement en convention nationale à faire triompher les principes libre-échangistes s'ils venaient d'aventure à reprendre le pouvoir — votent-ils avec tant d'empressement et d'enthousiasme à la Chambre des Communes toutes les motions réciprocitaires et libre-échangistes qui leur passent sous la main ?

MOTION OLIVER

Le 23 mai 1917, l'hon.Frank Oliver proposa, appuyé par l'hon. M. Carvell, la motion suivante:

> "Que tous les mots après le mot "que" soient retranchés et remplacés par les suivants:
>
> Cette Chambre croit qu'il serait dans l'intérêt public de modifier la loi du Tarif des douanes en décrétant:
>
> 1° Que le blé, la farine de blé et tous les autres produits du blé soient admis en franchise;
>
> 2° Que les instruments aratoires, machines agricoles, tracteurs de ferme, outillages pour les mines, les minoteries et les scieries, ainsi que les pièces de réparation, le bois brut et en partie ouvré, les huiles d'éclairage, lubrifiantes et combustibles, le ciment et les substances fertilisantes soient ajoutés à la liste des articles admis en franchise;
>
> 3° Que les substances alimentaires de première nécessité, les produits alimentaires (autres que la farine de blé), les animaux domestiques et les articles d'alimentation qui leur sont nécessaires, soient admis en Canada en franchise lorsqu'ils proviennent ou sont

les produits de tout pays qui admet en franchise les produits canadiens similaires;

4° Qu'un abaissement notable soit effectué dans le tarif général sur tous les articles importés en Canada, à l'exception des articles de luxe;

5° Que le tarif général de préférence britannique soit porté à cinquante pour cent."

(Voir **Hansard,** Edition revisée, Session 1917, Vol. II, page 1733.)

Le vote sur l'amendement à base libre-échangiste fut proposé par M. Oliver pris le 29 mai 1917; il fut défait par 65 contre 38 mais tous les députés libéraux présents ont voté en sa faveur.

ONT VOTE POUR L'AMENDEMENT OLIVER

MM. Bourassa, Buchanan, Clark (Red Deer), Copp, Demers, Devlin, Ethier, Fortier, Gauthier (St-Hyacinthe), German, Graham, Kay, Knowles, Lafortune, Lapointe (Kamouraska), Lemieux, MacNutt, McCoig, McCraney, McKenzie, Marcil (Bonaventure), Marcile (Bagot), Michaud, Molloy, Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau, Power, Proulx, Ross, Sinclair, Tobin, Truac, Turgean, Turriff, Verville, Wilson (Laval)—38.

ONT PAIRE AVEC LES PROTECTIONNISTES

MM. Achim, Barrette, Burrell, Bradbury Blondin, Brouillard, Séguin, Douglas, Cruise, Bickerdike, Descarries, Béland, Carroll, Lanctôt, Martin (Montréal), Nesbitt, Thompson (Qu'Appelle), Guthrie, Robb, Clarke (Essex), Kyte, Boyer, Gauvreau, Carvell, Macdonald, Chisholm.

(Voir *Hansard,* Edition revisée, Session 1917, Vol. II, page 1836.)

LA FAMEUSE MOTION McMASTER

Le 25 mars 1919, M. McMaster, député libéral de Brome à la Chambre des Communes, proposait sa fameuse motion libre-échangiste, contre laquelle vota feu L. A. Lapointe, alors député libéral de Saint-Jacques, parce que, disait-il, la division qu'il représentait n'était pas en faveur du libre-échange. Voici cette motion:

"Considérant que pour payer les énormes dépenses nécessi-

tées par nos obligations nationales, il est impérieux de diriger le capital et le travail de notre pays de façon à en tirer les meilleurs résultats économiques, de libérer les énergies de notre peuple en vue d'obtenir le meilleur rendement possible de nos ressources nationales et d'utiliser la vigueur et l'intelligence de nos populations à leur pleine perspective;

Considérant que dans l'intérêt public il est opportun de faire peser les impôts sur ceux qui sont les plus aptes à les supporter, le produit de ces impôts devrait entrer dans le trésor national et ne pas être tourné aux classes privilégiées du pays;

Considérant que la convention de réciprocité commerciale négociée avec le gouvernement des Etats-Unis en janvier 1911 a été adoptée par le dit gouvernement, et que la législation pour sa mise en vigueur dès son acceptation par le Canada a été adoptée par le congrès des Etats-Unis;

Considérant que la dite convention, pourvoyant au *libre-échange des produits de la ferme, de la mer, des mines et des forêts,* et pour l'échange plus accentué de nombreuses denrées de nécessité première et d'usage universel, *offre aux producteurs et aux consommateurs de notre pays une occasion que la sagesse et le patriotisme recommandent de ne pas laisser perdre.*

La Chambre est d'avis:

(a) Que les augmentations des droits de douane de 7½% et de 5% adoptées par le statut 5, George V, chapitre 3, soient abolies;

(b) Que l'offre de réciprocité contenue dans la convention de réciprocité commerciale actuellement inscrite aux Statuts des Etats-Unis d'Amérique devrait être incessamment acceptée dans son entier, et qu'une législation à cette fin devrait être immédiatement présentée;

(c) Que, sans déroger aux dispositions du paragraphe (b) des pr sentes, tous les aliments ou denrées alimentaires courantes qui ne sont pas actuellement libres d'entrée (sauf les produits de luxe), les animaux domestiques et leur nourriture devraient être admis au Canada sans droits, s'ils viennent ou sont les produits d'un pays qui admet les denrées canadiennes en franchise;

(d) Que, sans déroger aux dispositions du paragraphe (b) des présentes, tous les instruments aratoires, les machineries et outils, y compris les tracteurs de ferme; tous les outillages de mine, de meunerie et de scierie et leurs parties de rechange, ainsi que la

matière première; le bois d'oeuvre et les huiles d'éclairage, de lubrification et de combustible, le ciment et les fertilisants, soient ajoutés à la liste de libre-entrée, sous-entendu que les bénéfices tarifaires qu'on se propose d'imposer sur la matière première, entrant dans la manufacture des produits susdits, pourront être adjugés par voie de ristourne ou remise; pourvu toujours qu'au cas de différence de droits existant sous l'empire des dispositions des parties diverses de la présente résolution, le droit inférieur ou la franchise prévaudra;

(e) Qu'eu égard aux exigences des revenus publics et de la nécessité de fournir une occasion raisonnable pour une mise au point en faveur de ceux qui seront affectés par les changements proposés, une réduction substantielle devrait être faite dans le tarif afin de diminuer pour le consommateur le fardeau relevant des nécessités premières de la vie, et afin de délivrer le consommateur de la dépendance qui lui est maintenant imposée par les exactions de monopoles, trusts et combinaisons.

(Voir *Hansard*, Edition revisée, Session 1919, Volume I, pages 828 et 829.)

L'amendement libre-échangiste McMaster fut mis aux voix et rejeté par un vote de 115 contre 61. Tous les députés libéraux, excepté M. L. A. Lapointe, de Saint-Jacques, ont voté pour son adoption, ou ont pairé avec des députés protectionnistes, ce qui signifie la même chose.

ONT VOTE POUR LA MOTION McMASTER

MM. Archambault, Baldwin, Boivin, Bourassa, Brouillard, Cahill, Cannon, Cardin, Copp, d'Anjou, Déchènee, Delisle, Demers, Denis, Desaulniers, Deslauriers, Devlin, Duff, Du Tremblay, Ethier, Fafard, Fontaine, Fortier, (M. Lapointe), Fournier, Gauthier, Gauvreau, Gervais, Gladu, Hunt, Kay, Lanctôt, Lavigueur, Leduc, Léger, Lemieux, McGibbon (d'Argenteuil), McKenzie, McMaster, Mayrand, Michaud, Molloy, Murphy, Pacaud, Papineau, Parent, Pedlow, Pelletier, Power, Proulx, Read (Prince, I.-P.-E.), Ross, Savard, Séguin, Sinclair, Queen, (I.-P.E.), Tobin, Trahan, Truax, Turgeon, Verville, White (Victoria).—61.

LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS

Le 9 juin 1919, le même M. McMaster, libre-échangiste invétéré, proposait, appuyé de M. Molloy, député de Provencher, la réciproclté

commerciale avec les Etats-Unis. Tous les députés libéraux de la province de Québec votèrent en bloc la motion McMaster, qui fut défaite par un vote de 120 contre 70.

> Les propositions du ministre des Finances sont peu satisfaisantes. Elles ne mettent aucun frein à l'extravagance. Elles n'offrent aucun moyen suffisant de réduire la cherté de la vie. Ellees ne promettent rien pour l'abaissement des droits du tarif douanier. Pour remédier à la situation actuelle, il faut modifier le régime douanier de façon à dégrever la nourriture du peuple et les machineries employées dans l'exploitation des ressources naturelles du Canada, en même temps que les matières premières qui entrent dans leur fabrication.
>
> Supprimer ou réduire d'une façon suffisante et aussi rapidement que possible, suivant les besoins et la justice, les droits sur toutes les autres choses nécessaires à la vie.
>
> L'offre de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis devrait être acceptée et les droits de douane devraient être abaissés sans retard conformément au principe de la convention."
>
> (Voir **Hansard**, Edition revisée, Session 1919, Vol. IV, pages 3391).

ONT VOTE POUR LA RECIPROCITE

MM. Archambault, Béland, Boivin, Bourassa, Boyer, Brouillard, Buchanan, Bureau, Cahill, Campbell, Cannon, Casgrain, Chisholm, Clark (Red Deer), Copp, Crerar, d'Anjou, Davis, Delisle, Demers, Denis, Desaulniers, Devlin, Douglas (Strathcona), Duff Ethier, Fafard, Fielding, Fontaine, Fournier, Gervais, Lapointe (St-Jacques), Leduc, léger, lemieux, MacNutt, Mc Coig, McGibbon (Argenteuil), McKenzie, Maharg, Michaud, Molloy, Murphy, Pacaud, Pardee, Parent, Pedlow, Pelletier, Power, Prévost, Reid (Mackenzie), Robb, Ross, Savard, Séguin, Sinclair (Antigonish et Guysborough), Sinclair (Queens, I. P. E.), Thomson (Qu'Appelle), Tobin, Hunt, Jacobs, Johnston, Kay, Knox, Lanctôt, Trahan, Truax, Turgeon, Vieu, White (Victoria).—70.

LA MOTION FIELDING

Au cours de la dernière session, le parti libéral est revenu encore à sa. manie libre-échangiste, tant il est vrai de dire que le libre-échange

est un besoin pour lui. Le 13 avril 1921, l'honorable M. Fielding — chef réel des libéraux — proposait, appuyé par M. Mackenzie King — chef de façade — la motion suivante:

"La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait présenter une mesure pour confirmer un traité de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, signé à Washington, le 21 janvier 1911, par l'honorable P. C. Knox, au nom des Etats-Unis, et par l'honorable W. S. Fielding et feu l'honorable William Peterson au nom du Canada, lequel traité est encore dans les statuts des Etats-Unis."

(Voir *Hansard,* Edition non revisée, Session 1921, page 2154.)

Les députés libéraux — ceux de la province de Québec y compris, votèrent la motion réciprocitaire et libre-échangiste Fielding-King, qui heureusement fut défaite, le vote étant de 100 contre 79.

ONT VOTE POUR LA MOTION FIELDING

MM. Archambault, Béland, Bourassa, Boyer, Brouillard, Cahill, Campbell, Cardin, Casgrain, Chisholm, Croft, Crerar, D. Anjou, Dechêne, Delisle, Demrs, Deslauriers, Desaulniers, Duff, Du Tremblay, Euler, Fafard, Fielding, Fontaine, Fortier, Fournier, Gauvreau, Gervais, Gordon, Gould, Halbert, Johnston, Kennedy (Essex-M.), Kennedy (Glengarry at Stormont), King, Knox, Lafortune, Lanctôt, Lapointe, Lavigueur, Leduc, Léger, Lemieux, Lesage, MacNut, McCrea, McDermand, McDonald, McGibbon (Argenteuil), McMaster, Maharg, Marcile (Bagot), Michaud, Molloy, Pacaud, Papineau, Purdee, Parent, Pedlow, Pelletier, Power, Prévost, Proulx, Reid (Mackenzie), Rinfret, Robb, Ross, Savard, Séguin, Sinclair (Antigonish), Sinclaire (Queens, I. P. E.), Stain, Thompson (Qu'Appelle), Tobin, Truax, Turgeon Viau, White, Wright.

(Voir **Hansard,** édition non revisée, session 1921, pages 2187 et 2188.)

ONT PAIRE AVEC LES PROTECTIONNISTES

Buchanan, Murphy, Verville, Hunt, Marcil (Bonaventure), Kay, McCoig, Devlin, Ethier, Clark (Red Dear), Cannon, McKenzie, Boivin, Bureau.

DECLARATIONS DE LAURIER

L'hon. Rodolphe Lemieux a prétendu, le 22 septembre 1921, à l'Arena que sir Wilfrid Laurier n'a pas songé à appliquer la théorie libre-échangiste au régime économique du Canada. Cette affirmation gratuite du député cumulard de Maisonneuve et de Gaspé contredit les propres déclarations de sir Wilfrid Laurier. Nous en citerons quelques-unes sans commentaires:

"J'ai lu l'histoire de la réciprocité absolue, de cette manière, que chaque réforme a coûté aux réformistes des années de labeur, et ces années de labeur je suis prêt à les sacrifier, pour ma part; et quoique les démocrates puissent être défaits aux Etats-Unis, et quoique les Canadiens puissent perdre courage au Canada, le parti libéral, ausi longtemps que j'en ferai partie, restera fermement attaché à la cause, jusqu'à ce qu'elle ait triomphé. Je ne m'attends pas à réussir en un seul jour, mais je suis disposé à demeurer dans les froides régions de l'opposition jusqu'à ce que la cause ait triomphé, et vous n'entendrez jamais une plainte sortir de ma bouche.

"Je vous dis que le parti libéral ne cessera jamais son agitation tant qu'il n'aura pas triomphé et qu'il n'aura pas obtenu le libre-échange continental. On nous demande quelquefois quel est le programme du parti libéral. Le programme du parti libéral, c'est la conquête du libre-échange continental. Le succès couronnera assurément nos efforts, à bref délai; fixant nos regards hardiment vers le but, nous marcherons fermement jusqu'à ce que nous ayons atteint la réciprocité continentale absolue."

"Nous ne laisserons pas une seule trace de protection, tout vestige de protection devra disparaître du sol du Canada."

(Laurier à Saint-Thomas.)

"Si les libéraux réussissent, ils couperont immédiatement la tête à la protection et fouleront son cadavre à leurs pieds."

(Laurier à Victoria.)

"Je ne serai satisfait que lorsque le dernier vestige de la protection aura disparu du sol canadien; notre grande réforme est d'effacer du sol du Canada le dernier vestige de la protection."

(Laurier en 1893.)

"Les conditions auxquelles vous pouvez former une alliance com-

merciale plus étroite entre le Canada et la Grande-Bretagne ne sont pas égales, mais nous avons, à côté de nous, une nation qui tient à la notre par l'origine et occupe la même position économique que nous. Je veux parler des Etats-Unis et nous prétendons que l'union commerciale qui, aujourd'hui, n'est pas possible avec l'Angleterre, est possible avec les Etats-Unis, et la politique que nous avons préconisée, que nous préconisons encore, c'est la suppression de toutes ces barrières commerciales élevées entre ce pays et la grande république voisine."

(Laurier à Toronto.)

"La réforme proposée est la réciprocité absolue, la liberté du commerce entre le Canada et les Etats-Unis."

(Laurier, 12 février 1891.)

"La protection est une fraude; nous voulons la politique anglaise, la politique qui a fait de l'Angleterre la plus grande nation de l'univers. Le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre est la politique pour laquelle le parti libéral du Canada combattra à l'avenir."

(Laurier à Saint-Thomas.)

"Si vous voulez nous ouvrir vos marchés, nous consentons volontiers à ouvrir les nôtres à vos produits de toute nature, naturels ou manufacturés."

"Nous consentons donc, lorsqu'un nouveau traité sera négocié entre les deux nations, à ce qu'il ne s'applique pas à une seule catégorie, mais à toutes les catégories d'articles, naturels ou manufacturés.

(Laurier à Boston, 17 novembre 1891.)

"Je dis que la copie servile faite par les chefs conservateurs du système américain, est, comme son modèle, une fraude et un vol. Je vous demande à tous de vous prononcer sans retard et d'appuyer carrément cette déclaration que nous ne prendrons pas de repos que nous n'ayons fait disparaître de notre politique ce système de fraude et de vol dont souffrent les Canadiens.

"Je ne fais pas d'inutiles professions de loyauté.

.. "Je veux chercher un exemple dans la métropole, et non pas aux Etats-Unis, bien que j'aime et respecte le peuple américain. ..

"Je prêche la suppression absolue de la protection; il ne doit pas en rester un seul vestige.

"Nous ne prendrons pas de repos que nous ne l'ayons complètement abolie."

(Laurier à la convention nationale libérale à Ottawa, en 1893.)

"Notre but est de détruire la protection; tout compromis est impossible. Nous nous présentons comme adversaires de la protection; un mode de protection qui a fait le malheur du Canada. La politique du parti libéral est le libre-échange d'après les larges principes reconnus en Angleterre."

(Laurier à Montréal en janvier 1896.)

"Nous vous donnerons une plus grande liberté commerciale, et, quoique la lutte doive être ardente, nous ne cèderons pas un pouce, et ne reculerons pas tant que nous n'aurons pas atteint ce but, et ce but, c'est la même politique de libre-échange que celle qui existe aujourd'hui, en Angleterre.

"Nous ne sacrifierons pas un iota tant que nous n'aurons pas réussi à appliquer le système anglais."

(Laurier à Winnipeg.)

"Je veux que nous suivions l'exemple de l'Angleterre, que nous ouvrions nos ports aux produits de l'univers."

(Laurier dans le comté de Peel.)

"Le parti conservateur croit à la protection, il met toute son esppérance dans la protection. Le parti libéral croit au libre-échange établi sur de larges bases tel qu'il existe dans la Grande-Bretagne."

(Laurier à Montréal.)

LIBERAL ET LIBRE-ECHANGE

Au reste, voici la confession que faisait, le 27 novembre 1920 au **Reform Club** de Montréal, M. R. L. Calder, un libéral: "Je suis libéral et partant libre-échangiste, s'ils veulent être conséquents avec la doctrine libérale, tous les libéraux actuels doivent être libres-échangistes. Il y a un parti dont la politique essentielle est la protection et ce parti n'est pas le parti libéral. Le parti libéral se doit de travailler au triomphe du libre-échange. En arborant ce drapeau au Canada, le parti libéral sera vaincu, mais j'aime mieux une défaite honorable qu'une victoire remportée par l'opportunisme et le sacrifice des principes."

Donc, les candidats rouges — ces princes de l'opportunisme — qui se promènent actuellement dans la province de Québec, avec leur programme au fond de leur poche, en tentant de recueillir les fruits de l'apostasie périodique de leurs principes, chercheraient vainement à faire croire à celui qui connaît un peu leur passé qu'ils sont les partisans sin-

cères et les champions enthousiastes de la politique nationale de protection. Non, quand ils arborent le drapeau de la protection, c'est qu'ils l'ont emprunté à un parti qui n'est pas le leur. La seule bannière qui leur appartienne et qui leur vient de Cobden, c'est la bannière excentrique du libre-échange. Chaque fois qu'ils en ont honte et qu'ils la cachent, c'est ni plus ni moins la trahison au drapeau.

Que le parti libéral tende irrésistiblement vers le libre-échange, il a été facile de le démontrer en rappelant les déclarations de ses chefs, les plus autorisés et les plus respectés, notamment sir Wilfrid Laurier;

en exposant le programme adopté en 1919 à Ottawa par la convention nationale libérale, en analysant les votes réciprocitaires et à base de libre-échange donnés à maintes reprises à la Chambre des Communes par les députés libéraux.

UN ARTICLE DU SENATEUR DAVID

Un article du sénateur L.-O. David en fournit également une preuve irréfutable. Que cet ancien ami de sir Wilfrid Laurier, soit libéral, personne n'en doute. Or, le 21 juillet 1919, dans un article paru dans la *Presse*, le sénateur David donne ses impressions sur la convention libérale qui devait avoir lieu à Ottawa. Il déclare que le choix d'un chef menace de diviser le parti libéral plus que jamais, — prophétie qui s'est réalisée à merveille — et, supputant les chances de chaque aspirant, il continue:

> "Afin de résumer la situation succinctement, je crois devoir diviser le groupe libéral en quatre groupes:
>
> 1° Le groupe Fielding qui invoque avec raison l'expérience, l'habileté, le talent incontestable de son favori. Mais on craint, dans certains cercles, ses idées libre-échangistes et on lui reproche d'avoir abandonné Laurier au moment le plus critique.
>
> 2° Le groupe Mackenzie, qui invoque la fidélité de son favori au drapeau libéral et fait un éloge mérité de l'énergie, de l'habileté et de l'activité qu'il a déployées pendant la dernière session.
>
> Quelques libéraux lui reprochent de s'être prononcé en faveur d'un système modéré de protection manufacturière. Pourtant, nombreux sont ceux qui croient que sa politique sur cette question est aussi favorable à son parti qu'au pays lui-même.

3° Le groupe Martin, le groupe des gens de l'Ouest qui veulent unee politique de libre-échange complet, absolu et le triomphe d'idées plus ou moins radicales et dangereuses.

4° Le groupe Mackenzie King, qui a perdu du terrain depuis quelque temps." (L. O. DAVID, la *Presse,* 21 juillet 1919.)

Ainsi, d'après l'hon. L.-O. David, le groupe Fielding est libre-échangiste; le groupe Martin est radicalement et dangereusement libre-échangiste. Le groupe MacKenzie est protectionniste,mais le sénateur fait remarquer que les libéraux reprochent à M. D. D. cette politique modérée. Quant au groupe Mackenzie King, l'hon. L.-O. David, ne dit pas quelle est sa politique. Il le trouvait tellement insignifiant qu'il ne jugea pas à propos de s'en occuper. Cependant s'est le groupe Mackenzie King qui l'emporta à la convention nationale libérale d'Ottawa ! Nous avons vu plus tard que ce groupe était libre-échangiste à la Fielding, même à la Martin, puisque son chef l'honorable William-Lyon crie sur tous les toits que la politique agraire et la politique libérale n'en font qu'une et qu'il a cherché à se faufiler dans les rangs de l'armée Wood-Crerar.

Ainsi, sur quatre groupes de libéraux, trois sont libre-échangistes. Le quatrième qui est protectionniste, parce que protectionniste, est en disgrâce chez les libéraux et à la convention de 1919 il joua un rôle complètement effacé.

Aujourd'hui, qui dirige le parti libéral ? Mackenzie King, choisi par une convention qui a adopté un programme libre-échangiste, hanté par la manie de vouloir s'unir aux libre-échangistes Wood-Crerar; plus encore, Fielding, chef réel du parti libéral, ce champion infatiguable de la réciprocité; et avec King et Fielding, Martin de l'ouest dont le gouvernement provincial est pratiquement aux mains des fermiers libre-échangistes.

Trois groupes libre-échangistes dominent la situation, contre un groupe protectionniste sans influence dans le parti libéral parce que protectionniste.

L'article du sénateur L.-O. David démontre donc manifestement que le parti libéral est libre-échangiste, en vertu du principe qui veut que, si toutes les parties d'un objet sont rouges, le tout ne peut pas être bleu.

FIELDING VEUT ENCORE LA RECIPROCITE

Cependant, opportunistes et sacrifiant leurs principes, les libéraux pour ne pas effrayer le Québec protectionniste entonnent dans notre

province le refrain de la protection. Le 3 octobre 1921, l'hon. Rodolphe Lemieux déclarait à Saint-Clet :

"Il ne pourrait y avoir de réprocité avec le tarif Fordney. Nous devons compter sur nous-mêmes, nous devons avoir nos marchés pour les produits de la ferme. Nous devons compter sur nous-mêmes et non sur la république voisine."

Mais le même jour, le 3 octobre 1921, l'hon. M. Fielding, chef réel du parti libéral déclarait à Digby :

"Si un crime n'a jamais été commis, c'est la défaite de la réciprocité par les conservateurs en 1911... C'est un article de la politique libérale d'offrir aux Etats-Unis soit le traité de réciprocité de 1911, soit quelque chose d'analogue."

Et que ferait le parti libéral si, uni avec le parti agraire, il pouvait imposer sa volonté au pays. Voici la réponse :

VOUS AUREZ LE LIBRE-ECHANGE

Une dépêche de la Presse Canadienne, envoyée le 15 octobre 1921 de Calgary, dit :

"Si le parti libéral est remis au pouvoir et qu'il ne va pas assez loin sur la route du libre-échange, j'irai moi-même à Ottawa, si je suis élu, pour élargir le chemin conduisant au libre-échange, a déclaré l'hon. Duncan Marshall, ancien ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de l'Alberta, dans un discours qu'il a prononcé hier soir après avoir été choisi comme candidat libéral pour les prochaines élections fédérales, dans Calgary-Est."

Est-ce assez clair ?

CONCLUSIONS

Le parti libéral est le parti du libre-échange et la doctrine libérale est une doctrine libre-échangiste. La dernière convention nationale libérale qui a choisi l'honorable William-Lyon Mackenzie King comme chef du parti libéral, s'est engagée solennellement à faire triompher au Canada un programme à base de libre-échange et à tendances libre-échangistes.

Chaque fois qu'il s'est cru assez fort, le parti libéral a tenté de mettre en pratique ses théories réciprocitaires et libres-échangistes.

Ne croyez-vous pas qu'il soit dangereux de voter pour les candidats de M. Mackenzie-King?

Ne croyez-vous pas qu'un candidat libéral protectionniste qui ne s'engage pas à ne pas s'unir avec les Wood et les Crerar est un trompe-l'oeil et du camouflage ?

Une coalition Crerar-King qui serait au pouvoir ne se hâterait-elle pas d'appliquer le libre-échange au Canada?

Ainsi, tous ceux qui sont convaincus que la prospérité de l'agriculture, de l'industrie et de la classe ouvrière repose sur la politique nationale de protection modérée, devraient y songer deux fois avant de donner leur vote à des gens qui ont pour chef un M. King, qui cherche alliance avec les libres-échangistes de l'Ouest et qui, à la Chambre des Communes, ne perdent aucune occasion de voter contre la protection, pour la réciprocité et le libre-échange.

Ce sont les actes qui comptent et ce sont là des actes de libres-échangistes.

L'heure est trop grave pour ne pas être prudent, pour confier la cause de la protection à des hommes qui, à la première rencontre, pourraient le trahir et pour remettre le drapeau de la protection en des mains qui, à la première occasion, pourraient le jeter sur leur route et courir se ranger sous l'étendard du libre-échange radical des Wood et des Crerar.